

Province de Québec
Municipalité de Pierreville

Procès-verbal de la *séance RÉGULIÈRE* du conseil municipal de Pierreville, tenue le *lundi 8 juin 2015* à 19h30 à l'hôtel de ville, au 26, rue Ally à Pierreville.

SONT PRÉSENTS :

Mesdames les conseillères Denise Descôteaux, Mélanie Provencher, Julie Gagnon et messieurs les conseillers Jean-Christophe Proulx, Marcel Lavoie et Michel Bélisle sous la présidence de monsieur André Descôteaux, maire, formant le quorum du conseil.

Est également présente madame Lyne Boisvert, *directrice générale*, agissant à titre de secrétaire d'assemblée.

01. MOMENT DE RECUEILLEMENT

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2015-06-125

Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*
Appuyé par la conseillère *Mélanie Provencher*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté, tel que présenté, tout en laissant le varia ouvert.

01. Moment de recueillement ;
02. Adoption de l'ordre du jour ;
03. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 11 mai 2015 ;
04. Adoption du procès-verbal de la séance spéciale du 27 mai 2015 ;
05. Adoption des comptes payés et à payer ;
06. Période de questions ;
07. Surplus accumulés – Asphalte – Parc industriel ;
08. Surplus accumulés – Enseigne – Parc industriel ;
09. Surplus accumulés – Aménagement du bord de l'eau – Hôtel de ville ;
10. Colloque de la Fondation Rues Principales – Autorisation de participation ;
11. Colloque de la Fédération québécoise des municipalités – Autorisation de participation ;
12. Sûreté du Québec – Premier versement ;
13. Régie intermunicipale de gestion intégrée des déchets de Bécancour-Nicolet-Yamaska – Autorisation de signature ;
14. Régie intermunicipale d'alimentation en eau potable du Bas Saint-François – Mandat à la Société de développement Odanak Inc. pour le poste de secrétariat ;
15. Ventes des terrains et bâtisses – Salle municipale et bibliothèque, secteur Notre-Dame et Appels de projets – Église Saint-Thomas – Annonce dans le journal ;
16. Entente entre la Municipalité de Pierreville et la Fabrique Sainte-Marguerite d'Youville – Fin de bail ;
17. Garage, rue Martel – Mandater Entreprises d'électricité D. A. Inc. ;
18. Nettoyage des conduits d'aération – Bureau municipal – Octroi de contrat à Groupe Ventco 2000 ;
19. Imprimante – bureau municipal – Autorisation d'achat ;
20. Comité des loisirs – Chapiteau – Fête nationale – Autorisation de paiement ;
21. Comité des loisirs – Jeux gonflables – Fête nationale ;
22. Comité de développement local (CDL) – Désignation des membres ;
23. Plan de développement du CDL – Approbation du conseil ;
24. Pacte rural – Projet pédalos/kayaks – Aménagement du bord de l'eau ;
25. Parc industriel – vente de terrain – Plan de localisation et autorisation de signature ;
26. Zones inondables – Demande de changement de cotes ;
27. Contrôle biologique des mouches noires – Autorisation d'adhésion et mandater la municipalité de Saint-François-du-Lac ;
28. Dérogation mineure – Dossier de Monsieur Denis Descheneaux (Propriété, sise au 71, rue Rousseau) ;
29. Office municipal d'Habitation de Pierreville – Adoption des états financiers 2014 ;
30. Office municipal d'Habitation de Pierreville – Adoption du budget révisé 2015 ;
31. Journal L'Annonceur – Espace publicitaire pour la Fête de la Saint-Jean-Baptiste ;
32. Mention demandant au gouvernement du Québec la révision sur la Loi sur le tabac ;
33. Varia ;
 - a) Rue Rousseau – Stationnement 2 heures des 2 côtés ;
34. Documents déposés ;
35. Rapport des rencontres des élus durant le mois ;
36. Période de questions ;
37. Levée de l'assemblée.

03. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 11 MAI 2015

Chacun des membres du conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la *séance régulière* du 11 mai 2015, la secrétaire d'assemblée est dispensée d'en faire la lecture.

2015-06-126
EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par la conseillère *Denise Descôteaux*
Appuyée par le conseiller *Michel Bélisle*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'approuver le procès-verbal de la *séance régulière* du 11 mai 2015 et d'en autoriser la signature.

04. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU 27 MAI 2015

Chacun des membres du conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la *séance spéciale* du 27 mai 2015, la secrétaire d'assemblée est dispensée d'en faire la lecture.

2015-06-127
EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*
Appuyé par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'approuver le procès-verbal de la *séance spéciale* du 27 mai 2015 et d'en autoriser la signature.

05. ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER

CONSIDÉRANT que les membres de ce conseil ont pris connaissance de la liste des comptes au 5 juin 2015 ;

2015-06-128
EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par la conseillère *Denise Descôteaux*
Appuyée par la conseillère *Mélanie Provencher*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de prendre acte du certificat de la secrétaire / réceptionniste à l'égard de la disponibilité des fonds, tels que reproduits ci-après :

Je, soussignée, *Isabelle Tougas*, secrétaire / réceptionniste pour la Municipalité de Pierreville, certifie qu'il y a des fonds disponibles au budget de l'exercice financier 2015.

Isabelle Tougas
Secrétaire / réceptionniste

Déboursés directs

1	4888	Consultation J.Lebel - Inspection amiante hono profes, rapport et km - R.2015-04-083	3 773,48 \$
2	4889	Société canadienne du cancer - Appui financier relais pour la vie - R.2015-05-112	100,00 \$
3	4890	Fondation Québécoise du cancer - Don - R.2015-05-113	50,00 \$
4	4891	Fondation Québécoise du cancer - Don - R.2015-05-113	50,00 \$
5	4892	École Vincent-Lemire - Don agenda - R.2015-05-116	50,00 \$
6	4893	Village Québécois d'Antan - Cotisation annuel 2015	114,98 \$
7	4894	Municipalité de Saint-François-Du-Lac - Réso.2014-11-24 subvention vélo sur la rivière 2015	4 000,00 \$
Sous-total des factures déjà payées			8 138,46 \$

Kilométrage, dépenses payées avec salaire

1		Lyne Boisvert -	
2		Guylaine Courchesne -	
3		Isabelle Tougas - Déplacement de mai	7,00 \$
4		Lyne Bertrand -	
5		Guy Descheneaux - Cellulaire de mai	60,00 \$
6		Sylvain Bardier - Cellulaire de nov. à avril, frais de déplacement et bottes	547,00 \$

7		Richard Fontaine - Cellulaire de mai	74,00 \$
8		Éric Traversy - Cellulaire de mai	50,00 \$
9		François Roy -	- \$
Sous-total des factures déjà payées			738,00 \$

Prélèvements automatiques

1		Bell Canada - mai	1 659,06 \$
2		Cogeco cable - Internet Notre-Dame, mai	63,18 \$
3		Hydro-Québec - mai	10 606,62 \$
4		Ministre du revenu du Québec - Remise D.A.S. avril	5 529,35 \$
5		MRC Nicolet-Yamaska - 2e quote part	53 290,05 \$
6		Receveur général du Canada - Remise D.A.S. avril	2 394,34 \$
7		RREMQ - Fond de retraite remise de avril	2 482,78 \$
8		Sogetel - Internet bibliothèque mai	18,34 \$
9		TéluS Mobilité - Avril	116,01 \$
10		Visa Desjardins - Achat de livres et frais de déplacement	71,45 \$
Sous-total des factures déjà payées			76 231,18 \$

Fournisseurs

1	4895	Beaulac Nicole - Réunion CCU 06-05-2015 et 21-05-2015	50,00 \$
2	4896	Boisvert Lyne - Frais de déplacement mai - Auditeur Drummondville, Auditeur Victoriaville	60,00 \$
3	4897	Buropro - lecture de compteur du photocopieur , nettoyage du photocopieur 2600N	341,76 \$
4	4898	Clinfo.com - Renouvellement annuel pour l'hébergement de notre site web	264,44 \$
5	4899	Paulhus Nathalie - Subv. Hockey 2014-2015 - Michael Descheneaux	128,25 \$
6	4900	Descôteaux André - Déplace. de avril (Csss, Martin Croteau, Patricia Lefebvre, FLI, Dominique Paquin)	189,00 \$
7	4901	Desmarais Protection Électronique - Disque dur pour routeur de caméra de surveillance	468,53 \$
8	4902	Dépanneur Pierreville - Essence mai	497,47 \$
9	4903	Dépanneur Beau-soir - Diesel mai	81,52 \$
10	4904	Équipements Raydan - Location d'un épandeur d'engrais pour les parcs - Collet + raccord 1/4"	46,96 \$
11	4905	Excavation des Iles inc. - Installation des bouées printemps 2015	6 303,51 \$
13	4906	Garage Pierre Dufresne - Changement d'huile et réparation d'embrayage Ranger - 6 litres huile 5w40	192,53 \$
12	4907	Gauthier Serge - Réunion CCU 06-05-2015 et 21-05-2015	50,00 \$
14	4908	Global Électro-Mécanique inc. - Flottes, anneaux anti ballonnement, support	4 057,48 \$
15	4909	Kubota Canada Ltée. - Entretien & bris du tracteur	- \$
16	4910	L'Annonceur - Publicité carte d'affaire couleur, activités des loisirs	638,11 \$
17	4911	Laboratoire d'analyses S.M. inc - Analyses d'eau des étangs	392,58 \$
18	4912	Les éditions juridiques FD inc. - Livre de règlements et feuilles 4 trous	272,49 \$
19	4913	Lyne Bertrand Petite Caisse - Frais de poste , fournitures de bureau, acc. Cell dg. , outils	222,20 \$
20	4914	Mégaburo - Fournitures de bureau	220,29 \$
21	4915	Ministre des finances - Frais annuel élévateur ctr. comm.	81,57 \$
22	4916	Municipalité de St-François-du-Lac - 1ere quote part mouches noires , 2eme quote part mouches noires	37 677,46 \$
23	4917	Normand Bardier - 4 godets de terre au chalet des loisirs ND	137,97 \$
24	4918	Patrick Morin - Fournitures diverses mai	189,43 \$
25	4919	Postes Canada - Communiqués Bac bruns, info déchets	184,46 \$
26	4920	Poudrette Danielle - Frais de déplacement biblio	90,54 \$
27	4921	Prodec Équipements sanitaires - Produits d'entretien	1 339,00 \$
28	4922	Protection incendie CFS Ltee. - Entretien annuel sur extincteurs	240,30 \$
29	4923	Régie IAEP du Bas St-François - Lecture du 31-03-2015 au 30-04-2015	11 439,51 \$
30	4924	Régie des déchets de Bécancour - 6/9 quote part mat. Résid. & recyc.	5 343,75 \$
31	4925	Régie des déchets du Bas Saint-François - 6e quote part et service de conteneur	10 389,81 \$
32	4926	Régie d'incendie Pierreville - 60, rang de l'île, 53, rue Georges, 50 Lt. Gouv. , visite de prévention	2 660,35 \$
33	4927	Remorquage P. Verville - Mise à l'eau des quais à Pville.	172,46 \$
34	4928	Réseau bilbio CQLM - Étiquettes codes zébrés	50,02 \$
35	4929	RTL Excavation inc. - 4 godets de gravier 0 3/4" rue Lefebvre	183,96 \$
36	4930	Rouillard & Frères inc. Métro - 10 caisses d'eau Eska	73,65 \$
37	4931	Vacuum D.L. inc. - Trou d'homme, Station de Pville. , Ponceaux ND	1 993,24 \$

38	4932	Vidal Maurice - Réunion CCU 06-05-2015 et 21-05-2015	50,00 \$
39	4933	Vidéo Pierreville Sport - 2 vélos Minelli pour le tirage au cyclothon le 24 juin 2015 - Bottes de travail	781,77 \$
40	4934	Lefebvre François - Arpentage rues Alice, Letendre, Martel, Charland	4 200,00 \$
41	4935	Polychem inc.	162,11 \$
42	4936	Les équipements J.A. - Entretien et bris du tracteur	2 196,80 \$
Sous-total des factures à payer			94 115,28 \$

Total des factures du mois	179 222,92 \$
-----------------------------------	----------------------

06. PÉRIODE DE QUESTIONS

La première période de questions débute à 19h55 et se termine à 19h56.

07. SURPLUS AFFECTÉ – Asphalte – Parc Industrielle

CONSIDÉRANT la résolution 2014-08-178 qui octroi le contrat d'asphaltage de la rue Industrielle à l'entreprise *PAVAGE 132*, au coût de 14 625.00\$ (taxes en sus) ;

CONSIDÉRANT les coûts relatifs au prolongement du réseau de Bell sur la rue Industrielle, au montant de 8 079.38\$ (taxes en sus) ;

CONSIDÉRANT le montant octroyé à l'arpenteur-géomètre, monsieur Pierre Pépin pour cadastrer les rues du Parc Industriel ainsi que les frais d'enregistrement, au montant de 1 100.00\$ (taxes en sus) ;

EN CONSÉQUENCE,

2015-06-129

Il est proposé par la conseillère *Julie Gagnon*
Appuyée par la conseillère *Denise Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser une affectation de surplus accumulé des terrains industriels, pour un montant de 24 680.27 \$, comme source de financement du projet « zone industrielle ».

08. SURPLUS AFFECTÉ – Enseigne – Parc Industriel

CONSIDÉRANT la *résolution* 2014-09-201 qui approuve l'achat d'une enseigne lumineuse, au coût de 20 600.00\$ (taxes en sus), à *ENSEIGNES ANDRÉ Inc.* ;

CONSIDÉRANT que la municipalité a acquis un fil électrique afin que l'enseigne lumineuse installée au parc industriel soit fonctionnelle ;

CONSIDÉRANT que les services de *RTL EXCAVATION* ont été requis avant l'installation de l'enseigne lumineuse ;

EN CONSÉQUENCE,

2015-06-130

Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*
Appuyé par le conseiller *Marcel Lavoie*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser une affectation de surplus accumulé des terrains industriels pour un montant de 15 127.56\$, comme source de financement du projet « enseigne du Parc industriel » ainsi qu'une affectation de fonds général de 7 432.85\$.

09. SURPLUS ACCUMULÉ – Aménagement du bord de l'eau – Hôtel de ville

CONSIDÉRANT que le règlement #312 pour l'aménagement du bord de l'eau – Hôtel de ville prenait fin en juin 2014;

CONSIDÉRANT qu'un surplus accumulé affecté, au montant de 3 456.00\$ était réservé en date du 10 novembre 2014 ;

2015-06-131
EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par la conseillère *Mélanie Provencher*
Appuyée par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de transférer le montant de 3 456.00\$ du surplus accumulé affecté pour le règlement #312 – Aménagement du bord de l'eau de l'Hôtel de ville, au surplus accumulé non affecté puisque le règlement #312 à pris fin en juin 2014.

10. COLLOQUE DE LA FONDATION RUES PRINCIPALES – Autorisation de participation

CONSIDÉRANT la tenue du Colloque de la Fondation Rues Principales, le 23 septembre prochain à Québec ;

CONSIDÉRANT le thème central du colloque « *Investir notre patrimoine* » ;

2015-06-132
Il est proposé par la conseillère *Denise Descôteaux*
Appuyée par la conseillère *Mélanie Provencher*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser la participation du maire, Monsieur André Descôteaux, ainsi que la directrice générale, Madame Lyne Boisvert au colloque de la Fondation Rues Principales, au coût de 295\$ par personne;

QUE les frais d'hébergement et de déplacement seront remboursés aux participants sur présentation de pièces justificatives.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles aux postes budgétaires suivants : « Congrès et formations – élus » 02 110 00 454 et « Congrès et formation – adm » 02 130 00 454

11. COLLOQUE DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS – Autorisation de participation

CONSIDÉRANT la tenue, les 24, 25 et 26 septembre, des 74^{ème} assises annuelles de la Fédération québécoise des municipalités du Québec;

CONSIDÉRANT le thème central de ces assises « *Au cœur de l'action* »;

2015-06-133
EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*
Appuyé par la conseillère *Denise Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser la participation du maire, Monsieur André Descôteaux, des conseillers municipaux Mélanie Provencher, Julie Gagnon, Marcel Lavoie et la directrice générale, Madame Lyne Boisvert, au coût de 695\$ (taxes en sus) par participant ;

QUE les frais d'hébergement et de déplacement seront remboursés aux participants sur présentation de pièces justificatives.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles aux postes budgétaires suivants : « Congrès et formations – élus » 02 110 00 454 et « Congrès et formation – adm » 02 130 00 454

12. SÛRETÉ DU QUÉBEC – Premier versement

CONSIDÉRANT que nous avons besoin des services de la Sûreté du Québec sur notre territoire ;

2015-06-134

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*
Appuyé par la conseillère *Julie Gagnon*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le premier versement au ministre des finances pour les services de la Sûreté du Québec, payable au 30 juin 2015, au montant de 78 190\$.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Contribution SQ » 02 210 00 970

**13. RÉGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION INTÉGRÉE DES DÉCHETS BÉCANCOUR-NICOLET-YAMASKA –
Autorisation de signature**

CONSIDÉRANT que la municipalité est membre de la Régie intermunicipale de gestion intégrée des déchets Bécancour-Nicolet-Yamaska en vertu d'une entente intermunicipale intervenue le 11 juillet 1995, approuvée par le ministre des Affaires municipales, le 5 septembre 1995 ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Pierreville, partie à cette entente, a, en conformité avec les dispositions de cette entente, signifié son intention de ne pas renouveler l'entente par l'adoption de sa résolution 2014-08-177, le 18 août 2014, et portant sur l'adhésion à la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles du Bas Saint-François pour le territoire de l'ancien village de Pierreville et son retrait de la Régie intermunicipale de gestion intégrée des déchets Bécancour-Nicolet-Yamaska ;

CONSIDÉRANT que les municipalités membres et le Conseil de bande des Abénakis de Wôlinak, à l'exception de la Municipalité de Pierreville, entendent demeurer membres de la Régie et poursuivre les activités de celle-ci tout en permettant le retrait de la Municipalité de Pierreville selon les termes de l'entente ;

CONSIDÉRANT que les membres conviennent de s'adresser au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire pour procéder au remplacement de l'entente intermunicipale créant la Régie intermunicipale de gestion intégrée des déchets Bécancour-Nicolet-Yamaska au moyen d'une nouvelle entente relative au remplacement de l'entente intermunicipale créant la Régie de gestion intermunicipale de gestion intégrée des déchets Bécancour-Nicolet-Yamaska ;

CONSIDÉRANT le texte de l'entente intermunicipale soumis aux membres du conseil, lequel doit d'abord être approuvé par le Gouvernement pour permettre la signature de l'entente avec le Conseil de bande des Abénakis de Wôlinak et par la suite, par tous les membres ;

2015-06-135

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*
Appuyé par la conseillère *Julie Gagnon*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le maire et la directrice générale, ou en leur absence, le maire suppléant et la secrétaire-trésorière adjointe, à signer pour et au nom de la Municipalité l'entente relative au remplacement de l'entente intermunicipale créant la Régie intermunicipale de gestion intégrée des déchets Bécancour-Nicolet-Yamaska, après avoir obtenu l'autorisation du Gouvernement du Québec de conclure cette entente avec le Conseil de bande des Abénakis de Wôlinak.

14. RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DU BAS SAINT-FRANÇOIS – Mandat à la Société de développement Odanak Inc. pour le poste de secrétariat

CONSIDÉRANT que les membres du C.A. de la Régie intermunicipale d'alimentation en eau potable du Bas Saint-François ont décidé de mandater une municipalité membre, afin de combler le poste de secrétariat, suite à une restructuration de l'administration pour une période d'un an ;

CONSIDÉRANT que toutes les municipalités membres ont été consulté afin de combler le poste de secrétariat et que seul le Conseil de bande d'Odanak a manifesté l'intérêt d'assurer la continuité pour ce poste ;

CONSIDÉRANT que les autres municipalités membres doivent donner leur accord pour mandater le Conseil de bande d'Odanak via la Société de développement Odanak Inc. afin de combler le poste de secrétariat ;

2015-06-136

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Marcel Lavoie*

Appuyé par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de donner son appui à la Régie intermunicipale d'alimentation en eau potable du Bas Saint-François pour mandater le Conseil de bande d'Odanak via la Société de développement Odanak Inc. afin de combler le poste de secrétariat pour une période d'un an ;

QUE l'offre de service fera partie intégrante de la résolution.

15. VENTES DES TERRAINS ET BÂTISSSES - Salle municipale et bibliothèque, secteur Notre-Dame et APPELS DE PROJETS – église Saint-Thomas – Annonce dans le journal

CONSIDÉRANT que le conseil municipal a pris en considération les recommandations élaborées lors de la Journée Forum citoyen, en automne dernier ;

CONSIDÉRANT que lors de cette journée, il a été préconisé de procéder à la vente de deux (2) de ses bâtiments soit : la salle municipale et la bibliothèque du secteur Notre-Dame ;

CONSIDÉRANT qu'il a aussi été demandé d'aller en appel de projets pour le terrain et le bâtiment de l'église Saint-Thomas, situé au 19, rue Lt. Gouv. Paul-Comtois ;

2015-06-137

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*

Appuyé par la conseillère *Mélanie Provencher*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser la parution des annonces des ventes de terrains et bâtisses de la salle municipale et de la bibliothèque du secteur Notre-Dame ainsi que l'appel de projets au sujet de l'église Saint-Thomas, dans le journal L'Annonceur, au coût de 575\$ (taxes en sus), soit ½ page.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Publication d'avis – Salle mun. NDP » 02 701 21 341 et « Publication d'avis – Bibliothèques » 02 702 30 341

16. ENTENTE ENTRE LA MUNICIPALITÉ ET LA FABRIQUE SAINTE-MARGUERITE D'YOUVILLE – Fin de bail

CONSIDÉRANT que la municipalité ira en appel de projets pour le terrain et la bâtisse de l'église, situé au 19, rue Lt-Gouv. Paul-Comtois ;

CONSIDÉRANT le contrat passé en novembre 2010 avec la Fabrique et la municipalité sous la minute numéro 12 155 ;

CONSIDÉRANT qu'il y avait une convention de bail entre la Fabrique et la municipalité qui mentionnait que la Fabrique pouvait conserver son lieu de culte ;

CONSIDÉRANT que ce bail pouvait être résilié entre les parties au moyen d'un avis écrit de trois (3) mois, signifié par l'une des parties ;

CONSIDÉRANT que les citoyens ne veulent plus continuer à entretenir cette bâtisse ;

2015-06-138

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Julie Gagnon*
Appuyée par le conseiller *Michel Bélisle*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'aviser la Fabrique Sainte-Marguerite d'Youville qu'à partir du 1^{er} octobre 2015, nous mettrons fin à ce bail afin de pouvoir avoir la liberté de considérer et/ou transiger avec les responsables des projets reçus ;

COMME prévu au contrat notarié, la municipalité devra mettre à la disposition du locataire et des fidèles un autre local pouvant servir de lieu de culte et ce, s'ils le désirent.

17. GARAGE, rue Martel – Mandater Entreprises d'électricité D.A. Inc., électricien

CONSIDÉRANT que nous devons refaire l'électricité du nouveau garage que nous avons acquis dernièrement;

CONSIDÉRANT la soumission reçue, le 27 mai dernier, par les Entreprises D'électricité D.A. Inc.;

2015-06-139

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Denise Descôteaux*
Appuyée par la conseillère *Mélanie Provencher*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'octroyer le contrat de l'électricité de notre nouveau garage, situé sur la rue Martel, à *LES ENTREPRISES D'ÉLECTRICITÉ D.A. Inc.* au coût de 3 700\$ (taxes en sus).

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Achat garage – rue Martel » 03 310 00 008

18. NETTOYAGE DES CONDUITS D'AÉRATION – Bureau municipal – Octroi de contrat à Groupe Ventco 2000

CONSIDÉRANT que nous devons effectuer le nettoyage des conduits d'aération du bureau municipal ;

CONSIDÉRANT que durant ce nettoyage, nous devons fermer le bureau municipal ;

2015-06-140

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*
Appuyé par la conseillère *Julie Gagnon*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers, d'autoriser l'octroi de contrat du nettoyage des conduits d'aération du bureau municipal à *GROUPE VENTCO 2 000*, de Saint-Louis-de-France, au coût de 1 400\$ (taxes en sus) ;

QUE le nettoyage se fera le vendredi, 10 juillet prochain.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Entretien et réparation – HV » 02 190 00 522

19. IMPRIMANTE – Bureau municipal – Autorisation d’achat

CONSIDÉRANT que notre imprimante couleur est désuète et que les couleurs, malgré les changements de cartouches, ne sont plus aussi vives ;

CONSIDÉRANT la soumission reçue, le 26 mai dernier, de Buropro ;

EN CONSÉQUENCE,

2015-06-141

Il est proposé par la conseillère *Denise Descôteaux*
Appuyée par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*

ET RÉSOLU à l’unanimité des conseiller, d’autoriser l’achat d’une imprimante multifonction laser couleur MFC-9130CW, au coût de 299\$ (taxes en sus), chez *BUROPRO*

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Équipement de bureau » 02 130 00 726

20. COMITÉ DES LOISIRS – Chapiteau – Fête nationale – Autorisation de paiement

CONSIDÉRANT que le Comité des Loisirs de Pierreville organise les festivités entourant la Fête nationale des Québécois, les 23 et 24 juin prochains ;

CONSIDÉRANT la résolution 2015-04-084 mentionnant l’acompte qui devait être déposé à l’entreprise Chapiteaux Centre-du-Québec Inc. ;

CONSIDÉRANT que nous devons payer la totalité restante de la location du chapiteau, des chaises et tables, la journée de l’événement ;

2015-06-142

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Mélanie Provencher*
Appuyée par la conseillère *Denise Descôteaux*

ET RÉSOLU à l’unanimité des conseillers présents, d’autoriser le paiement final au montant de 1 759.40\$ à *CHAPITEAUX CENTRE-DU-QUÉBEC INC.*

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Subvention – Comité des loisirs » 02 701 92 990

21. COMITÉ DES LOISIRS – Jeux gonflables – Fête nationale

CONSIDÉRANT que la Fête nationale des Québécois demeure une des fêtes les plus populaires auprès de notre communauté ;

CONSIDÉRANT que cet événement regroupe toutes les catégories d’âge ;

EN CONSÉQUENCE,

2015-06-143

Il est proposé par la conseillère *Mélanie Provencher*
Appuyée par le conseiller *Michel Bélisle*

ET RÉSOLU à l’unanimité des conseillers présents, d’autoriser la somme de 800\$ afin de pouvoir louer des jeux gonflables lors des journées de la fête nationale.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Subvention – Comité des loisirs » 02 701 92 990

22. COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT LOCAL (CDL) – Désignation des membres

CONSIDÉRANT qu'il est important et nécessaire pour la municipalité d'avoir un comité de développement local actif sur son territoire, afin d'analyser les besoins dans notre secteur et recommander des projets de développement dans le but d'améliorer le dynamisme dans notre communauté ;

CONSIDÉRANT qu'il y a eu un remaniement au niveau du Comité de développement local de Pierreville ;

CONSIDÉRANT qu'à chaque année, nous avons la responsabilité de reconduire ou de modifier les membres nommés par le CDL ;

EN CONSÉQUENCE,

2015-06-144

Il est proposé par la conseillère *Julie Gagnon*
Appuyée par la conseillère *Mélanie Provencher*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de désigner les membres siégeant sur notre Comité de développement local, à savoir ;

Boisvert, Ginette
Bouygues, Marie-Anne
Champagne, Louise
Descôteaux, Jean-Yves
Desmarais, Éric
Laramée, Véronique
Lavoie, Marcel
Proulx, Jean-Christophe

23. PLAN DE DÉVELOPPEMENT DU CDL – Approbation du conseil

CONSIDÉRANT qu'il nous faut mettre en œuvre un plan de développement dans la cadre du Pacte rural 2014-2019 pour obtenir des fonds pour certaines de nos activités ;

EN CONSÉQUENCE,

2015-06-145

Il est proposé par le conseiller *Marcel Lavoie*
Appuyé par le conseiller *Michel Bélisle*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'approuver le document déposé par le président du Comité de développement local de Pierreville, monsieur Éric Desmarais et d'en faire parvenir une copie au CLD de Nicolet-Yamaska dans le cadre du Pacte rural 2014-2019.

24. PACTE RURAL – Projet pédalos/kayaks – Aménagement du bord de l'eau

CONSIDÉRANT que nous voulons toujours améliorer notre bord de l'eau afin de le rendre plus accueillant ;

CONSIDÉRANT que nous voulons offrir plus de services à nos citoyens et nos visiteurs durant la saison estivale;

CONSIDÉRANT que lors d'un sondage l'été dernier, les répondants ont souhaité louer des pédalos et des kayaks ;

EN CONSÉQUENCE,

2015-06-146

Il est proposé par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*
Appuyé par la conseillère *Denise Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser les démarches auprès du Pacte rural afin d'aménager un quai de location de pédalos et kayaks ;

QUE les coûts estimés sont \pm 20 000\$ (taxes en sus), que de ce montant 70% sera défrayé par le Pacte rural.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Aménagement du bord de l'eau » 03 310 00 005

25. PARC INDUSTRIEL - VENTE DE TERRAIN – Plan de localisation et autorisation de signatures

CONSIDÉRANT que la municipalité a des terrains à vendre dans son parc industriel ;

CONSIDÉRANT que la municipalité a signé une entente, le 3 juin 2015 avec Monsieur Sylvain Allard de l'entreprise Sylvain Allard, Béton et fissures Inc., concernant l'acquisition d'un terrain dans le parc industriel ;

EN CONSÉQUENCE,

2015-06-147

Il est proposé par la conseillère *Mélanie Provencher*
Appuyée par le conseiller *Michel Bélisle*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents,

QUE la Municipalité de Pierreville vend le terrain portant le numéro civique 9 de la rue Industrielle, portant le numéro de cadastre 450 ptie, ayant une superficie de \pm 47 161 pieds carrés, nous référant au plan préliminaire du 15 janvier 2013, fourni par Monsieur Pierre Pépin, arpenteur-géomètre, au coût de \pm 25 938.55\$ (taxes en sus), soit .55¢ du pied carré et est payable comme suit :

<i>2015 à la signature du contrat</i>	:	<i>4 325.00\$ (taxes en sus)</i>
<i>2015 le 15 décembre</i>	:	<i>4 321.18\$ (taxes en sus)</i>
<i>2016 à la date de signature du contrat</i>	:	<i>8 646.18\$ (taxes en sus)</i>
<i>2017 à la date de signature du contrat</i>	:	<i>8 646.18\$ (taxes en sus)</i>

QUE les paiements soient postdatés à la date de la signature du contrat notarié ;

QUE la Municipalité de Pierreville aura la responsabilité de défrayer les coûts relatifs au plan de localisation dudit terrain ;

QUE la Municipalité de Pierreville aura la responsabilité de délimiter le terrain par un fossé ;

QUE la Municipalité de Pierreville demeure créancière de ce terrain et ce, jusqu'au paiement complet en 2017 ;

QUE la construction d'un bâtiment soit érigée dans un délai de trois (3) ans ;

QUE le contrat notarié devra être signé dans un délai de trente (30) jours à partir de la réception de la description technique de l'arpenteur-géomètre, Monsieur Pierre Pépin ;

QUE monsieur le maire, André Descôteaux et la directrice générale, Madame Lyne Boisvert sont autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Pierreville tous les documents relatifs à cette transaction.

26. ZONES INONDABLES – Demande de changement des cotes

CONSIDÉRANT que depuis quelques années, nous subissons des changements climatiques importants ;

CONSIDÉRANT que les cartes de cotes d'inondation, dans les zones 0-20 ans, ne semblent plus actualisées aux nouvelles conditions climatiques ;

CONSIDÉRANT que les cartes actuelles ne rendent plus justice aux contribuables dans les zones 0-20 ans ;

2015-06-148
EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par la conseillère *Denise Descôteaux*
Appuyée par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de demander à la MRC de Nicolet-Yamaska de procéder à la révision des cotes d'inondation, dans les zones 0-20 ans, auprès du Ministère du développement durable, de l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques.

27. CONTRÔLE BIOLOGIQUE DES MOUCHES NOIRES – Autorisation d'adhésion et mandater la municipalité de Saint-François-du-Lac

CONSIDÉRANT que nous devons confirmer notre engagement au contrôle biologique des mouches noires pour les cinq (5) années à venir soit de 2016 à 2020 ;

CONSIDÉRANT qu'il a lieu de nommer deux (2) représentants qui agiront pour et au nom de la Municipalité de Pierreville lors de la signature de cette entente ;

2015-06-149
EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par la conseillère *Mélanie Provencher*
Appuyée par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'adhérer au contrôle biologique des mouches noires avec les municipalités participantes et la Ville de Drummondville et ce, pour les cinq (5) années à venir, soit de 2016 à 2020 (inclusivement) ;

D'AUTORISER les représentants de la Municipalité de Saint-François-du-Lac à signer pour et au nom de la Municipalité de Pierreville l'entente avec la Ville de Drummondville concernant le contrôle biologique des mouches noires.

28. DÉROGATION MINEURE – Dossier Monsieur Denis Descheneaux (Propriété, sise au 71, rue Rousseau)

CONSIDÉRANT que la présente dérogation mineure ne portera pas préjudice à la vue des voisins immédiats ;

CONSIDÉRANT qu'un mur de béton d'environ 7' fait œuvre de limite de propriété arrière ;

2015-06-150
EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par la conseillère *Denise Descôteaux*
Appuyée par le conseiller *Michel Bélisle*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de prendre acte de la recommandation *FAVORABLE* du Comité consultatif d'urbanisme de la Municipalité de Pierreville dans la demande de Monsieur Denis Descheneaux afin de permettre l'implantation d'un spa à 0.30m de la limite de propriété arrière ;

QUE le tout soit conforme selon notre inspecteur municipal, Monsieur Simon Lévesque.

**29. OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE PIERREVILLE –
Adoption des états financiers 2014**

CONSIDÉRANT la réception d'une copie des états financiers de l'Office municipal d'Habitation de Pierreville pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014 ;

2015-06-151

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Denise Descôteaux*
Appuyée par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'approuver les états financiers 2014 de l'Office municipal d'Habitation de Pierreville montrant des revenus de 110 461.00\$ et des dépenses totales de 224 851.00\$, représentant un déficit de 114 390.00\$ après capitalisation ;

QUE la Municipalité de Pierreville doit assumer 10% du déficit d'exploitation, soit 11 438.00\$.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Participation O.M.H.P. » 02 520 00 970

**30. OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE PIERREVILLE –
Adoption budget révisé 2015**

CONSIDÉRANT la résolution 2014-12-274 qui approuvait la quote-part de notre municipalité à 9 937\$;

2015-06-152

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*
Appuyé par la conseillère *Julie Gagnon*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'approuver la révision budgétaire 2015 de l'Office municipal d'Habitation de Pierreville au montant de 189\$, représentant une quote-part de 10% pour notre municipalité de 10 126\$;

D'ÉMETTRE le montant de 189\$, résultat de la différence de notre quote-part en date du 5 mai 2015.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Participation O.M.H.P. » 02 520 00 970

31. JOURNAL L'ANNONCEUR – Espace publicitaire pour la Saint-Jean-Baptiste

CONSIDÉRANT le cahier spécial que se prépare à publier le journal L'Annonneur dans le cadre de la Fête nationale des Québécois ;

CONSIDÉRANT qu'il s'agit d'une bonne occasion d'offrir nos vœux à la population et de promouvoir les activités qui se tiendra sur notre territoire ;

2015-06-153

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Mélanie Provencher*
Appuyée par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de réserver un espace publicitaire de ¼ de page en couleur, au coût de 285\$ (taxes en sus), dans le cahier spécial pour la Fête nationale du Québec.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Subvention – Divers organismes » 02 701 90 990

32. MOTION DEMANDANT AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC la révision de la *Loi sur le tabac*

CONSIDÉRANT le souhait du conseil municipal de promouvoir la santé publique et l'adoption d'une motion demandant au gouvernement du Québec d'inclure les cigarettes électroniques à la *Loi sur le tabac*, pour que leur utilisation soit interdite dans tout endroit où l'usage de la cigarette est interdit au Québec ;

CONSIDÉRANT la déclaration de Madame Lucie Charlebois, ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse et à la Santé publique à l'effet que le gouvernement du Québec procédera bientôt à la révision de la *Loi sur le tabac* ;

CONSIDÉRANT qu'au cours des cinq (5) dernières années, environ 100 000 jeunes sont devenus fumeurs et 50 000 Québécois sont décédés à cause du tabagisme, selon les statistiques de la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac ;

CONSIDÉRANT que la Société canadienne du cancer indique que la réduction du taux de tabagisme a un impact immédiat et positif pour l'amélioration de la santé publique ;

CONSIDÉRANT qu'en novembre 2015, plus de 50 organismes travaillant dans le domaine de la santé ont lancé une campagne afin de réduire le taux de tabagisme à « 10% dans 10 ans », en proposant que les mesures pour atteindre l'objectif de la campagne soient incluses dans la révision de la *Loi sur le tabac* ;

CONSIDÉRANT que pour atteindre cet objectif, le milieu de la santé propose des mesures prioritaires visant à prévenir l'initiation au tabagisme chez les jeunes, comme l'interdiction des saveurs et l'emballage neutre et standardisé ;

CONSIDÉRANT que le milieu de la santé propose l'amélioration de la protection des non-fumeurs et des enfants contre la fumée secondaire, et demande d'interdire de fumer sur les terrasses publiques, sur les terrains de jeux pour enfants et dans les autos en présence d'enfants ;

EN CONSÉQUENCE,

2015-06-154

Il est proposé par la conseillère *Denise Descôteaux*
Appuyée par la conseillère *Mélanie Provencher*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents,

QUE le conseil municipal exprime son soutien pour l'objectif de réduire le tabagisme dans la population, et particulièrement à prévenir l'initiation au tabagisme chez les jeunes ;

QUE le conseil municipal invite le gouvernement du Québec à considérer les objectifs de la campagne « 10% dans les 10 ans » lors de la révision de la *Loi sur le tabac*.

33. VARIA

a) RUE ROUSSEAU – Stationnement de 2 heures des 2 côtés de la rue

CONSIDÉRANT la demande des citoyens de changer la signalisation afin de permettre le stationnement de deux (2) heures maximum, des deux (2) côtés de la rue ;

CONSIDÉRANT la problématique qu'engendre le stationnement sur la rue Rousseau ;

2015-06-155

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Marcel Lavoie*
Appuyé par la conseillère *Mélanie Provencher*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le stationnement de deux (2) heures maximum des deux (2) côtés de la rue Rousseau.

DE COMMANDER les panneaux de signalisation en conformité avec ce nouveau changement et d'informer la Sûreté du Québec du changement de signalisation.

34. DOCUMENTS DÉPOSÉS

1. **GOUVERNEMENT DU QUÉBEC** – Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (subvention de 37 837\$) ;
2. **MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE DU QUÉBEC** – Approbation du règlement d'emprunt 133-2015 au montant de 1 196 367\$;
3. **OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE PIERREVILLE** – États financiers 2014 et révision 2015 ;
4. **RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU BAS SAINT FRANÇOIS** – Ordre du jour du 25 mai ; rapports mensuels d'avril, procès-verbal du 27 avril ;
5. **RÉGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION INTÉGRÉE DES DÉCHETS BÉCANCOUR NICOLET YAMASKA** – Procès-verbal du 19 mai ;

35. RAPPORT DES RENCONTRES DES ÉLUS DURANT LE MOIS

Mesdames Denise Descôteaux, Mélanie Provencher et Julie Gagnon, messieurs Jean-Christophe Proulx, Marcel Lavoie et Michel Bélisle ainsi que monsieur le maire, André Descôteaux font état des rencontres auxquelles ils ont assisté le mois dernier.

36. PÉRIODE DE QUESTIONS

La seconde période de questions débute à 21h28 et se termine à 22h15.

37. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2015-06-156

Il est proposé par la conseillère *Julie Gagnon*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que la séance soit levée à 22h15.

André Descôteaux, maire

Lyne Boisvert, directrice générale